

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 15

L'an deux mil seize

Le vingt-six août à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 16 août 2016

PRESENTS : MME BOULAIMM. SAVIN – BOIREAU – BOISSIER DESCOMBES –
BOIVENT – CABROLIÉ – DESCLIDES – ESTIENNE – FAURE
– SUTRE**EXCUSES :** MMES GAILHOUSTET – MOUNIER –
PÉNIGAUD – SAVIN

M BARRAL

POUVOIRS :

MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M BOIVENT

MME MOUNIER a donné pouvoir à M SUTRE

MME PÉNIGAUD a donné pouvoir à M BOISSIER
DESCOMBES

MME SAVIN a donné pouvoir à M CABROLIÉ

M BARRAL a donné pouvoir à M SAVIN

M CABROLIÉ a été nommé secrétaire

2016-08-06 D**Objet : CdC – Convention subvention enfance jeunesse**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en place d'une convention précisant les modalités de versements de la subvention enfance jeunesse entre la Communauté de Communes Braconne et Charente, les Communes et les gestionnaires des structures d'accueil de loisirs du territoire communautaire.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention régissant les versements des subventions « enfance jeunesse ».

Vu l'exposé fait par Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, valide le projet de convention régissant les versements de cette subvention enfance jeunesse 2016 et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et les avenants pouvant en découler pendant l'année 2016.

Fait à Jauldes, le 29 août 2016

Le Maire**Eric SAVIN**